

## ILS ONT DÉCLARÉ



**Nouredine Ayouch**, président de l'association 2007 Daba

«Il est vrai que le Roi est sur tous les fronts... Mais qu'est-ce qui empêche les partis de s'investir également sur le terrain social et politique?»

**Ismail Alaoui**, secrétaire général du PPS

«Quelle que soit la position que l'USFP compte adopter vis-à-vis du gouvernement, la Koutla sera toujours là comme espace de concertation.»

**Nouzha Sqalli**, ministre du Développement social, de la Famille et de la Solidarité

«Nous demandons un durcissement de la législation concernant la pédophilie, pour que les peines soient réellement dissuasives...»



**Massimo D'Alema**, ministre italien des Affaires étrangères

«Nous avons des dettes envers la Libye (relatives au passé colonial), mais aussi un intérêt fondamental à renforcer nos liens avec ce partenaire essentiel.»



**Abdelaziz Belkhadem**, Premier ministre algérien

«Qui a dit que j'avais donné ma démission?... il n'y a qu'une seule personne capable de décider si je reste ou je pars, c'est le Président de la République. Les autres ne peuvent pas en décider.»

**Bigg**, rappeur marocain

«Nous sommes une société d'hypocrites. Pourquoi les mots vulgaires ne nous choquent qu'en darija et pas dans une autre langue?»

## Le fils de l'ancien Président mauritanien entame une grève de la faim en prison

### La fuite en avant de Ould Haïdallah

L'affaire Mohamed Ould Haïdallah continue de faire des vagues. Le fils aîné de l'ancien président mauritanien, Khouna Ould Haïdallah, emprisonné depuis juillet 2007 au Maroc, entame une grève de la faim pour protester contre ses conditions de détention.

Il se plaint d'être isolé et d'être victime de pressions de ses gardiens.

Principal suspect dans le cadre de la saisie de plus de 600 kg de cocaïne en mai 2007 à Nouadhibou, en Mauritanie, Mohamed Ould Haïdallah avait été arrêté au Maroc après le lancement d'un mandat d'arrêt international par la justice mauritanienne. La Mauritanie demande son extradition.

La Cour suprême de Rabat n'a pas encore rendu son verdict. Le jugement est en délibéré. Si elle donne un avis favorable, l'extradition ne

pourra être exécutée qu'à l'issue de la procédure engagée contre Haïdallah par la justice marocaine pour des délits commis sur le territoire marocain.

En effet, alors qu'il faisait déjà l'objet d'un mandat d'arrêt international émis par son pays et par Interpol, Mohammed Ould Haïdallah a été arrêté en juillet 2007 à Agadir en possession de 18 kg de cocaïne et il est poursuivi pour "constitution de bande criminelle et trafic de drogue". Candidat malheureux aux élec-

tions présidentielles de mars 2007, Khouna Ould Haïdallah explique que le départ de son fils Mohamed de la Mauritanie vers le Mali puis le Maroc n'était pas une fuite face à une quelconque implication dans une affaire de drogue, mais plutôt une réaction



**Mohamed Ould Haïdallah.**

à une intervention policière à son domicile visant à l'impliquer dans cette affaire. Convaincu de son innocence, il espère que son fils sera libéré dès son retour en Mauritanie.

En août 2007, la justice belge avait également lancé un mandat d'arrêt international à l'encontre de Mohamed Ould Haïdallah dans le cadre du démantèlement d'un trafic de cocaïne ayant notamment comme point de passage le port d'Anvers en Belgique. □

**BEL**